**A Landerneau et ailleurs**

**Moines ligueurs et ruée cléricale**

Le père Yvon, chef de la chouannerie.

Waldeck-Rousseau dénonçait à juste titre les moines ligueurs et les moines d'affaires. Il faisait cette sortie à un moment où le clergé séculier et le clergé régulier n'avaient pas réalisé encore un accord qui est devenu aujourd'hui une entente complète et absolue des gens qui ont un but commun, et, marchent du même pas, en vue de l'atteindre et de le conquérir. Les prêtres, qui se disent des super-patriotes aimant leur pays par dessus tout, devraient bien être animés de l'esprit de trêve si nécessaire, nous dit-on, pour surmonter les difficultés économiques présentes et pour réaliser le front national devant les menaces étrangères.

Le clergé s'est élevé à toutes les époques contre la liberté de penser. Penser autrement que lui est une erreur inexpiable. Veuillot disait : « On ne discute pas avec l'ivraie, on la fauche ». Et, au 18è siècle, l'abbé Galiani répétait avec conviction : « La liberté, c'est le droit de se mêler des affaires des autres ». Les curés se sont emportés comme une soupe au lait quand ils ont appris qu'on allait jouer dans le département du Finistère une pièce ayant pour titre : *« Mon* *Royaume n’est pas de ce Monde* ». Toucher à leurs grandes ou à leurs petites affaires est interdit au prochain. Ils se disent la pure émanation de la divinité, puisqu'ils ont le pouvoir de faire descendre, à volonté, Dieu sur l'autel, et, du coup, ils n'admettent pas qu'on puisse toucher à leur personne ni discuter leurs doctrines, souvent monstrueuses, sur un pied d'égalité. Ils doivent à la fois échapper à la critique, et pouvoir, dans le camp des doctrines adverses, censurer hommes et gens suivant leur caprice. Si nos cléricaux détenaient le pouvoir, le silence deviendrait obligatoire dans le rang, et, on ne pourrait plus rimer comme au temps où le marquis de Louvois écrivait à l'abbé Petit qu'on venait d'ordonner prêtre :

*« Petit, Petit,*

*Vous allez faire grande chère,*

*Petit, petit,*

*Avez-vous grand appétit ?*

*Le Dieu du ciel et de la terre*

*En votre faveur va se faire*

*Petit, petit ».*

Et ce n'est pas un moine seulement ou un prêtre isolé qui marche de travers dans cette campagne menée contre la liberté de penser où le droit de faire jouer au théâtre une pièce visant, pour les critiquer, les gens d'Eglise. Tous les curés ont marché à fond pour empêcher les représentations de la troupe Sédillot. Le père Yvon, le triomphateur de Landerneau, précédait, suivi de dix prêtres en béret basque, la colonne des manifestants. Qu'un cheval bronche, a dit quelqu'un, on le comprend, mais toute une écurie !... Le père Yvon, qui a toutes les apparences d'un moine de l'inquisition, a mobilisé ses troupes à Quimper, à Landerneau et à Bannalec. Les dandys cléricaux formés dans les séminaires y sont allés de toute leur jeune ardeur de néophytes, et aussi un peu de la chouannerie rurale, des dames, des demoiselles, de vieilles duègnes pareilles à des volcans éteints. Tout ce monde a couru à cette nouvelle croisade avec le même élan que jadis leurs mamans se rendaient à un réveillon. Le Sacré-Coeur était de la partie et c'est en son nom qu'on demandait à tout ce monde de sauver, une fois de plus, la France du joug des francs-maçons. Les manifestants n'y sont pas allés, comme on dit, du dos de la cuiller. Ils ont brisé les vitres et forcé les portes d'établissements privés. Ils ont ainsi causé des dégâts à la propriété d'autrui et violé le domicile des particuliers. Nous espérons que les lois vont être mises en mouvement contre ces perturbateurs et ces délinquants. Ceux qu'il faut atteindre, ce sont les vrais coupables et non les pauvres gens, les naïves marionnettes dont les dirigeants cléricaux, qui se tiennent dans les coulisses et tirent les ficelles.

*Pierre Lerouge.*

*Le Citoyen* du 6 décembre 1934